

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SURL DU 5 AVRIL 2016

RÉSOLUTION

Le passage du statut d'actif à celui de retraité est le plus souvent synonyme d'une prise de distance avec l'organisation syndicale qui, dans sa globalité, ne crée pas les conditions permettant de conserver 100 % de ses adhérents. Il faut impérativement inverser la tendance. Cela ne peut se faire qu'en coordination entre les syndicats des actifs et les sections syndicales de retraités.

La continuité syndicale est un acte essentiel du renforcement de la CGT et de la création du rapport de force. Il est inacceptable que seuls 111 000 retraités sur 15 millions soient syndiqués.

La politique de ce gouvernement, prétendument de gauche, mais directement inspirée par le Medef, fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et retraités. Cette politique accentuée, développe la pauvreté et rend les riches encore plus riches.

Le pouvoir Sarkozyste s'était caractérisé par une poursuite de l'offensive frontale du gouvernement contre les salariés, dans sa volonté de décapiter le modèle social français, structuré par les conquêtes sociales de 1936, le programme du Conseil national de la Résistance en 1944 les acquis de 1968 et ceux de 1981.

À l'occasion des élections de mai 2012, après avoir chassé Nicolas Sarkozy et porté François Hollande au pouvoir, nous étions en droit d'espérer une amélioration. Mais en réalité, nous sommes tombés de Charybde en Scylla.

Il faut rappeler que selon les calculs de l'indice INSEE les prix ont augmenté de 24,9 % depuis 2000, et les produits courants bien plus vite.

Le conseil de l'emploi, des revenus et de la cohésion sociale (CERC) évalue la baisse du pouvoir d'achat des retraités à 0,9% par an.

La situation se détériore gravement puisqu'il n'y a pas eu d'augmentation des pensions de retraite depuis avril 2013, c'est-à-dire aucune augmentation pendant 30 mois et ce n'est pas l'augmentation dérisoire de 0,1% au 1^{er} octobre 2015, soit une baguette de pain par mois, qui améliore le pouvoir d'achat !.

Sur le plan de la fiscalité, le gel du barème des impôts depuis 2011, jusqu'aux pseudo modifications de 2015, s'accompagne des dispositions suivantes:

Suppression de la demi-part supplémentaire accordée aux veufs et veuves.

Fiscalisation du supplément de 10% pour les retraités ayant eu trois enfants ou plus.

Suppression de la demi-part supplémentaire pour les retraités ayant élevé seule un enfant pendant au moins 5 ans.

Instauration de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (+ 0,3% sur les retraites imposables).

Augmentation de la TVA.

Augmentation de la CSG qui passe à 6,6% contre 3,8% précédemment.

Ces mesures ont un effet dévastateur sur de nombreux contribuables et parmi eux beaucoup de retraités qui sont passés de la situation de non-imposables à celle d'imposables, non seulement à l'impôt sur le revenu, mais deviennent aussi assujettis à la CSG, à la CRDS, au paiement de la CASA, à la taxe d'habitation, à la redevance audiovisuelle. Ils pourraient perdre des allocations logement et subir une réduction de prestations sociales. Cette nouvelle situation entraîne des pertes d'exonérations ou d'abattements en matière de fiscalité locale et une réduction des prestations sociales. Ce qui, mis bout à bout, peut amputer les revenus des petits retraités de l'équivalent d'un mois de pension.

La taxation des mutuelles participe à une logique régressive contre toutes les générations.

Les seniors sont de plus en plus confrontés à des cotisations écrasantes de complémentaires, alors qu'il y a 20 à 25 milliards de fraudes patronales aux cotisations sociales.

C'est le partage des richesses qu'il faut changer, et de l'argent, il y en a !.

41 milliards d'euros d'allègement de « charges », pour le « pacte de responsabilité et solidarité ».

20 milliards d'euros pour le « crédit d'impôt compétitivité emploi ».

Ces dernières mesures sont prises soi-disant pour faciliter l'emploi, au total ce sont 200 milliards d'euros d'exonérations fiscales et sociales qui sont accordées au patronat sans aucune contrepartie.

Cette politique aboutit au résultat suivant :

La France est championne d'Europe 2015 des dividendes versés avec 41 milliards d'euros qui ont été distribués aux actionnaires. Les dividendes qui représentaient 5% de la valeur ajoutée des entreprises il y a 25 ans, représentent plus de 25% de celle-ci aujourd'hui. Dans le même temps, le nombre de jours travaillés pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 à 45 jours !

En dépit des largesses octroyées aux dépens des salariés, un rapport sénatorial estime l'évasion fiscale à 50 milliards par an.

Des millions de nos concitoyens n'en peuvent plus de l'aggravation de leurs difficultés sous l'effet des politiques d'austérité gouvernementales et considèrent que les forces politiques sont impuissantes à mettre en œuvre une politique répondant à leurs attentes. Les résultats des dernières élections municipales, départementales ou régionales, marqué par un très haut niveau d'abstention, mais aussi par la mobilisation importante d'électeurs pour le vote Front national, qui profite également du climat de xénophobie accentué par les crimes odieux perpétrés par les terroristes intégristes, témoignent de la gravité de la situation dans notre pays.

La CGT réunit en son sein des adhérents et elle a des sympathisants de diverses sensibilités politiques. Nous savons aussi débusquer les déclarations opportunistes et la démagogie politique de madame Le Pen.

Cette dernière dit être aujourd'hui favorable à la retraite à 60 ans, alors qu'avec son parti, en 2010, elle appelait le gouvernement à recourir à la force pour mettre un terme à l'attitude des « émeutiers » qui occupaient les rues.

C'est le vrai visage du Front national qui est toujours, quoi qu'il prétende, dans le camp du capital.

Nous revendiquons, pour l'ensemble de la protection sociale, la mise en place d'une politique de plein emploi, un nouveau calcul de l'assiette de cotisation, articulant valeur ajoutée et comportement des entreprises face à l'emploi ainsi qu'une contribution sur les revenus financiers.

Nous avons à lutter sur des questions qui nous concernent tous, de façon intergénérationnelle.

C'est l'urgence de l'augmentation du pouvoir d'achat, la protection sociale avec l'abandon des franchises, les dépassements d'honoraires et de la réforme santé-hôpital, l'habitat, l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la proximité des services publics, des transports, des commerces, l'accès aux loisirs, la défense de notre système de retraite par répartition avec un autre mode de financement et une réforme pour une retraite juste et pérenne, maintenant le départ à 60 ans avec un taux de remplacement de 75% du salaire.

Les retraités ne sont pas un coût, ils sont un des moteurs du développement de la société et comme tels, ils revendiquent de vivre dignement, comme citoyens à part entière, avec un pouvoir d'achat préservé.

Les revendications des retraités font partie des solutions pour gagner une société de progrès social, de développement durable, plus solidaire : une société pour tous les âges.

Nous exigeons :

Une augmentation immédiate d'au moins 300 € du montant total des retraites, en termes de rattrapage.

La fixation du minimum de retraite au niveau du SMIC net pour une carrière complète, qui doit évoluer sur la base du salaire moyen.

Le retour à l'indexation des pensions et retraites sur l'évolution du salaire moyen.

Le relèvement de la pension de réversion à 75 % de la retraite initiale.

L'égalité des salaires hommes-femmes.

Le rétablissement et le maintien de l'ensemble des avantages familiaux.

La revalorisation annuelle des pensions au 1^{er} janvier.

Le financement de la perte d'autonomie par solidarité nationale.

La prise en charge à hauteur de 50% des cartes de transport.

La non-imposition des cotisations mutuelle.

C'est pour nos revendications, pour en finir avec la politique d'austérité qui nourrit la crise, pour combattre et exiger le retrait de la loi El Khomri qui marque le recul social le plus spectaculaire depuis la seconde guerre mondiale, qui est une véritable entreprise de déconstruction du droit social que nous combattons tous vigoureusement en participant massivement à la **manifestation unitaire le samedi 9 avril 2016 à 14 heures, place de la République.**